

ARRÊTÉ n° 03 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE AU
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES
POUR LA PERIODE ESTIVALE

La Présidente du CCAS de SAUTRON,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.123-6 et suivants ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts du Centre Communal d'Action Sociale de Sautron ;

VU l'organisation des services de la commune et du CCAS ;

CONSIDÉRANT la nécessité de garantir la continuité du service public durant la période estivale ;

CONSIDÉRANT l'absence temporaire du Président et du Vice-Président du CCAS pendant cette période ;

CONSIDÉRANT l'absence de nomination d'un directeur au CCAS de Sautron ;

CONSIDÉRANT les compétences et la disponibilité du Directeur Général des Services de la commune ;

ARRÊTE

Article 1 : Une délégation de signature est accordée à Monsieur CZAPSKI Benoit, Directeur Général des Services de la commune de Sautron, afin de signer, au nom du Président du CCAS, les actes de gestion courante relevant des attributions du Centre Communal d'Action Sociale pendant la période du 11/08/2025 au 14/08/2025.

Article 2 : Cette délégation comprend notamment :
- La signature des courriers administratifs ;
- Les engagements de dépenses et ordres de paiement ;
- Les pièces comptables afférentes aux opérations du CCAS ;
- Les décisions liées aux aides facultatives ;
- Tout autre document nécessaire au bon fonctionnement du CCAS pendant ladite période.

Article 3 : Cette délégation est temporaire et prendra fin de plein droit au terme de la période indiquée à l'article 1.

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet, au Trésorier municipal et communiqué aux services concernés.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, rue de l'Ile Gloriette - 44041 NANTES Cedex 01) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

Rendu exécutoire le 24/07/2025
par publication le 24/07/2025

Fait à Sautron, le 24/07/2025

La Présidente,
Marie-Cécile GESSANT

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE SAUTRON